
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 26 novembre 2009 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
M. Louis Moffatt, Conseiller du district de Claude-Ryan
Mme Ana Nunes, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Céline Forget, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Marie Potvin, Conseillère du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Pierre Beaudet, Directeur de l'arrondissement
M. Pierre A. Chapuis, Directeur du Service de l'aménagement urbain et du patrimoine
M. Daniel Fleury, Directeur du Service des travaux publics
Mme Louise Cayer, Directeur du Service des loisirs et de la culture
Me Marie-France Paquet, Secrétaire de l'arrondissement

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19h10 Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

10.01 - Ouverture de la séance et invocation

Le président déclare la séance ouverte à 19h10.

CA09 16 0238

10.02 - Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Louis Moffatt

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 novembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Sur l'invitation de madame la mairesse, M. Pierre Beaudet, directeur de l'arrondissement, explique la teneur du budget pour l'exercice financier 2010 et du programme triennal des immobilisations 2010-2011-2012, à l'aide d'un support *PowerPoint* qui est distribué.

10.03 - Première période de questions du public

AUCUNE INTERVENTION DU PUBLIC

10.03

CA09 16 0239

Établissement du budget de l'arrondissement pour l'exercice financier 2010

Il est proposé par Louis Moffatt

appuyé par Ana Nunes

DE DRESSER et D'ADOPTER le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2010;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le budget de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un budget d'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1093489013

CA09 16 0240

Établissement du programme d'immobilisations de l'arrondissement 2010-2011-2012

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Ana Nunes

DE DRESSER et D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont pour 2010-2011-2012;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.02 1093489012

70.01 - Deuxième période de questions

AUCUNE INTERVENTION DU PUBLIC

70.01

70.02 - Levée de la séance

La séance est levée à 19h25

70.02

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

CE PROCÈS-VERBAL A ÉTÉ RATIFIÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2009.